

ACTION URGENTE

MALDIVES. LIBÉRATION D'UNE FIGURE POLITIQUE DE L'OPPOSITION

Adam Azim, figure politique de l'opposition, a été libéré après avoir passé près d'une semaine en détention aux Maldives. Il avait été arrêté et faisait l'objet d'accusations forgées de toutes pièces après avoir critiqué le gouvernement lors d'un entretien à la télévision.

Adam Azim, 46 ans, est un défenseur de la démocratie connu aux Maldives, et un ministre du cabinet fantôme de l'alliance de l'opposition, Maldives United Opposition (MUO). Le 8 juin, peu après son retour aux Maldives après une visite en Europe, Adam Azim a accordé un entretien à la chaîne de télévision privée *Sangu TV*. À cette occasion, il a critiqué le manque d'indépendance du système judiciaire, ainsi que la corruption présumée de certains représentants du gouvernement. Quelques heures après cet entretien, il a été arrêté par la police à son domicile, dans la capitale, Malé. D'après le mandat d'arrêt, Adam Azim était accusé d'incitation à l'émeute et au renversement du gouvernement par la force, ainsi que de résistance à des policiers et d'entrave à l'administration de la loi (au titre des articles 532, 533 et 610 du Code pénal). S'il avait été déclaré coupable et condamné, il risquait jusqu'à 17 ans d'emprisonnement.

Après son arrestation, Adam Azim a été déplacé dans une prison sur l'île de Dhoonidhoo, près de Malé, où il a passé six jours en détention provisoire. Le 14 juin, Adam Azim a été libéré sans condition après que la police eut décidé de ne pas demander à la Cour pénale de prolonger sa détention provisoire. Amnesty International pense qu'Adam Azim a été pris pour cible uniquement parce qu'il a exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression. Son arrestation s'inscrivait dans le cadre d'une vaste répression des opposants politiques, des professionnels des médias et des militants aux Maldives, qui s'est intensifiée ces derniers mois.

Adam Azim est l'un des militants qui s'est le plus exprimé en faveur de la libération de son frère, le colonel Mohamed Nazim, emprisonné en 2015 après un procès qu'Amnesty International, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire et d'autres organisations ont qualifié de contraire aux règles d'équité les plus élémentaires. En mai 2017, Adam Azim a fait partie d'une délégation de la MUO qui s'est rendue dans quelques pays européens pour souligner la détérioration de la situation des droits humains aux Maldives.

Amnesty International continuera de suivre de près cette affaire et interviendra de nouveau si nécessaire.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 143/17. Pour plus d'informations : www.amnesty.org/fr/documents/asa29/6497/2017/fr/

Nom : Adam Azim
Homme

Informations complémentaires sur l'AU 143/17, ASA 29/6527/2017, 16 juin 2017

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

